

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 27/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le deux juin deux mil vingt-six, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles Perrin.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Myriam Perrin, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Sandrine Bessenay, Mirabelle Rousset-Charensol, Ludovic Batteur, Charles Millot, Maryline Trichard, Adrien Carret, Laurent Duzelet, Damien Lamboley.

Absente : Marie-Claire Berrerd

Laurence RENOUX a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 28 mai 2026

OBJET : Produit des Amendes de Police.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de valider les opérations programmées relatives à la circulation routière.

Il explique que tous les ans, le président du conseil départemental sollicite les communes de moins de 10 000 habitants pour monter des dossiers de demandes d'aide au titre des amendes de police permettant le financement d'investissement tel que la mise en place de plan de circulation, la création de parking, l'installation de signaux lumineux, de signalisation horizontale, l'aménagement de carrefours, les travaux commandés par les exigences de la sécurité routière ...

Monsieur Le maire propose de constituer un dossier pour des travaux de sécurisation de la rue du Chavel consistant en l'installation d'une glissière de sécurité de 40 mètres linéaires en bordure d'un talus d'une hauteur d'environ 5 mètres.

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré **décide de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour la réalisation d'une barrière de sécurité dans la rue du Chavel dont les travaux sont estimés à 7 527 € HT.**

PERRIN Jean-Charles,
Maire

RENOUX Laurence
Secrétaire de séance



Date de télétransmission en préfecture : 04/06/2026 Date de publication sur le site Internet : 04/06/2026
--